

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 5-6

Artikel: Joyeuse annonce
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

man ». Tous les élèves ont dit, en peu de mots enrobés dans de tortueuses phrases, qu'ils aiment bien leur maman. Une seule fillette l'a oublié, Suzette, et c'est le dernier travail que le maître lit à haute voix :

« Ma maman travaille tout le temps. D'une main elle pèle les pommes de terre, de l'autre elle écrit à grand-maman, de l'autre elle raccommode les chaussettes des frères, de l'autre elle prépare le biberon du bébé, de l'autre elle trait Biquette, de l'autre elle sème du cerfeuil, de l'autre elle casse la glace sur la fontaine, de l'autre elle bat le beurre, de l'autre elle prépare du bouillon blanc pour papa qui tousse, de l'autre elle lave la vaisselle, de l'autre, elle panosse.

» Puis elle nous envoie au lit. »

Un grand éclat de rire court dans la classe. Suzette a envie de pleurer.

Mais le maître dit :

— C'est Suzette qui a fait la meilleure composition ; viens chercher la petite sirène, tu l'as bien méritée !

Suzette prend de ses mains tremblantes la précieuse statuette et s'en va.

« Bien méritée » ! Elle n'a pas compris pourquoi !

Joyeuse annonce

« Chien à vendre, avec manteau et violon. »

Mais, ce chien est peut-être... frileux et... musicien !

SI VOUS ALLEZ...

... à Granges, vous vous rendrez probablement à l'église. C'est là que vers 1450, deux personnes de Granges fondèrent une chapelle, pour le repos de leur âme sans doute.

C'était Pierre Juanier, prêtre, et son frère, Jacques Juanier. Cela n'a pas suffit pour leur éviter un jugement, probablement de l'Inquisition, car deux ou trois ans plus tard, on ne sait pour quelle raison, ces deux pieux donateurs furent horriblement exécutés : le laïc par les flammes sur le bûcher, et Pierre eut la tête tranchée, sans doute à cause de son caractère religieux.

L'ignominie devait être profonde, puisque même une sœur répudia la succession, mais à teneur du droit de honte, les biens des condamnés tombèrent aux mains de Louis, duc de Savoie et roi de Chypre, qui en fit don à un certain Jaquet Fiedvaulx.

On dit que l'ingratitude est monnaie courante actuellement. Nous ne voulons pas le contester, mais ce sentiment n'était pas inconnu autrefois.

Ad. Decollogny.